

## ADCGG 13



N° 16  
OCTOBRE 2016

**ADCGG 13**

Président Pierre JOURNEUX

Secrétaire Rolland FIGUERAS

Trésorier Jean-Michel HARY

801 Chemin de Vède aux Estiennes

13390 AURIOL

06 12 78 45 69

pierre.journeux@wanadoo.fr

www.ancgg.org/ad13



## BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS  
DE GRAND GIBIER DES BOUCHES DU RHÔNE

SAISON 2016 / 2017

## ÉDITORIAL

Monsieur Willy SCHRAEN, président du Pas de Calais depuis 2010, président de l'ISNEA, président de la FRC des HDF, est devenu le nouveau président de la FNC.

Passionné de pêche, de sauvagine, de grand gibier, sa gestion de la FDC était dynamique et rigoureuse.

Ce chef d'entreprise (horticulture et immobilier) de 47 ans est connu pour tenir des propos musclés et mettre sans hésiter les pieds dans le plat.

Son discours à l'attention de Me Barbara POMPILI (Secrétaire d'état à la biodiversité), qu'il attaque très violemment et de plein fouet, en est étonnant.

Est-ce la bonne voie ?

Et pour lui, la politique faisant les lois, il faut faire de la politique ! De cette façon ? À suivre.

**AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 16**

**Page**

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>1</b>
<b>ALERTE ROUGE POUR L'AFB</b>	<b>2</b>
<b>QUIZ : TIR EN MONTAGNE ET EN PENTE</b>	<b>2</b>
<b>EXTRAITS DU DISCOURS DE WILLY SCHRAEN</b>	<b>3</b>
<b>EXTRAITS DU DISCOURS DE WILLY SCHRAEN</b>	<b>4</b>
<b>ESPOIR POUR LA PESTIVIROSE ET LES ISARDS</b>	<b>5</b>
<b>UN CALIBRE : LE 7 RM</b>	<b>6</b>
<b>CÔTÉ CUISINE : BLANQUETTE DE SANGLIER</b>	<b>7</b>

## ADCGG 13

**ALERTE ROUGE POUR L'AFB.**

Madame Barbara Pompili, secrétaire d'état à la Biodiversité, députée écologiste en rupture d'EELV, soutien sans faille de Madame Abeille pour l'interdiction de la glue, n'a pas ménagé sa peine pour satisfaire le lobby anti-chasse, et sans perte de temps.

Vous aviez été avertis (voir N° 8 de Janvier 2015) de ce qui se préparait concernant l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), et des risques graves encourus pour la chasse.

Là, nous y sommes: Vous ne connaissez pas l'association "Humanité et Biodiversité" ? C'est le nouveau nom dont s'est rebaptisé le "Rassemblement des Opposants à la Chasse" (ROC), qui a moins de 2000 adhérents.

He bien c'est lui qui va désormais régenter la chasse française, même si l'on y prend garde:

Son président, Hubert Reeves, devient président de l'AFB.

Son ancien directeur, Christophe Aubel, devient directeur de l'AFB.

Son directeur 2015, Bernard Chevassus, devient le troisième de l'équipe.

La suite n'est pas difficile à anticiper.

Et la volonté publiquement exprimée d'Hubert Reeves de phagocytter de fait l'ONCFS a toutes les chances de se réaliser, sans bruit.

**QUIZZ : À PROPOS DU TIR EN MONTAGNE ET EN PENTE**

Altitude : 2.000 m.

Pente : 40°

Distance de tir : 330 m au télémètre

Calibre : 270 WIN, Balle : 130 gr Ballistic Silvertip. Vo à 930 m/s.

Question : Quelle est la correction de visée à faire ?

Réponse : En pratique aucune. Pourquoi ?

D'abord la distance réelle horizontale sur laquelle s'exerce la gravité est de :  $330 \times \cos 40^\circ$   
soit  $330 \times 0,76 = 250$  m, la balle chutera pour 250 m et non pas 330, à cause de la pente de 40°.

Mais elle ne chutera pas comme à une altitude "négligeable":

Nous sommes à 2.000 m. La résistance de l'air (et la force de la gravité) est moindre.

A cette altitude, à 100 m, l'impact est 5 cm plus haut qu'au niveau de la mer ou environ pour le même réglage.

100 m horizontalement représentant 131 m à 40° ( $100 / \cos 40^\circ$ ), pour 131 m dans ces conditions, impact 5 cm plus haut, il faudra viser 5 cm plus bas.

Ou encore, cela revient à booster la DRO effective d'environ 25%. Et nous avons la distance calculée:

$200 + 25\% \text{ de } 200 = 250$ , donc pas de correction de visée pour ce tir à 330 m au télémètre.

## ADCGG 13

## EXTRAITS D'UN DISCOURS DE WILLY SCHRAEN

Lors de l'inauguration de la nouvelle maison de la nature de la Somme le vendredi 16 septembre 2016 à Lamotte-Labeuvrière, Mr Willy SCHRAEN a prononcé un discours, dont une partie s'adressait à Me Barbara POMPILI, présente à cette inauguration.

Voici cette partie, elle vaut la peine d'être lue.

Madame la Secrétaire d'Etat, je profite de votre présence pour vous saluer, car nous n'avons pas encore eu la moindre réunion de travail ensemble.

Mon équipe travaille avec le Cabinet de votre ministre de tutelle et je devrais rencontrer très prochainement madame Ségolène Royal ainsi que le Président de la République et le Premier ministre.

Mais puisque vous êtes là, et avec tout le respect républicain que je vous dois, je vais être très clair avec vous comme nouveau président de la FNC.

Une lettre ouverte sera diffusée cet après-midi à tous mes collègues présidents et à tous les parlementaires qui ont voté la loi biodiversité pour expliquer comment vous essayez d'imposer de façon cachée ce que vous n'avez pas obtenu avec votre propre majorité parlementaire et gouvernementale.

Madame la Secrétaire d'Etat, je trouve particulièrement choquant que tous nos présidents de fédérations soient interpellés depuis quelques jours par vos services dans les départements sur le thème du partage de la nature, en demandant que ce thème soit à l'ordre du jour des prochains CDCFS.

Madame la Secrétaire d'Etat, vous vous moquez de qui en exploitant sans vergogne le drame qui s'est déroulé en Haute-Savoie et qui a fait l'objet d'une gestion de crise efficace, mais spécifique à ce département entre le préfet et le président de la Fédération des chasseurs ?

Au nom de quoi vous mobilisez tous vos services sans avoir eu la moindre concertation avec la Fédération nationale des Chasseurs ?

Nous sommes directement concernés et c'est nous qui pilotons les schémas.

Vous qui aimez tant tenir un discours sur la dialogue, la concertation, la démocratie participative, vous faites quoi des représentants de la société civile que nous sommes et que vous vénerez lorsque vous parlez des ONG.

Vous savez mieux que personne que le débat sur le partage de la nature a eu lieu lors de la loi biodiversité.

Vos anciens amis verts l'ont agité au nom de l'interdiction de la chasse le dimanche.

Madame la Secrétaire d'Etat, comment pouvez-vous m'expliquer que mes collègues présidents sont aujourd'hui sollicités en urgence, sur un sujet majeur alors que nous n'avons aucune concertation avec vous.

Je ne peux pas accepter une telle méthode de travail. C'est la raison pour laquelle je viens de vous adresser un courrier sur ce point et que j'adresse une lettre ouverte à tous les parlementaires qui ont voté la loi biodiversité afin qu'ils sachent que vous cherchez par tous les moyens à nuire à la chasse et aux chasseurs de France. Une parlementaire de votre majorité vous a interpellée, et comme par hasard vous mobilisez toute votre administration sans le moindre contact avec les principaux intéressés.

Votre notion de la démocratie m'étonne et je ne vais pas laisser mes collègues subir ces oukases teintés d'une idéologie anti chasse.

Pourtant, si vous aviez pris le temps du dialogue avec nous vous auriez appris que nous sommes très actifs sur ce sujet avec de nombreuses fédérations avec un vrai dialogue avec les autres usagers et avec des solutions concrètes. Vous auriez même appris qu'au dernier CA de la FNC, nous avons constitué un groupe de travail sur ce sujet qui est présidé par le président Munier, de Haute-Savoie, là où le drame a eu lieu et où la gestion de crise a été difficile.

# 13 GRAND GIBIER 13

## ADCGG 13

Bien sûr, je sais pertinemment que dans votre Cabinet, vous avez quelques collaborateurs très proches dont la culture anti chasse était déjà connue sous d'autres ministres Verts.

D'ailleurs, si je quitte le partage de la nature pour parler de la loi biodiversité, je dois vous avouer que rien ne m'étonne venant de vous. Avant votre arrivée au gouvernement, nous avons obtenu gain de cause sur de nombreux points de la loi biodiversité soit grâce aux arbitrages du Président de la République, soit grâce à Ségolène Royal, qui ont pris en compte bon nombre de nos attentes.

Mais quel changement depuis votre arrivée au ban du gouvernement.

J'invite tous mes amis chasseurs ici présents à lire votre intervention au parlement lors du débat sur la chasse aux gluaux. Certes nous avons gagné, mais ce n'est pas avec votre soutien. Votre intervention, lisible par tous, est une dénonciation en règle de cette chasse traditionnelle, alors que l'Europe comme le Conseil d'Etat, n'ont jamais contesté cette chasse.

Vous allez devoir vous habituer, madame la Secrétaire d'Etat au fait que je n'aime pas le double langage et que j'ai du mal à accepter les déclarations d'amour suivies d'un coup de couteau.

Durant tous les débats de la loi, vous avez été hostile aux propositions des députés du Groupe chasse, et notamment de son président Philippe Plisson.

Sur le débat concernant l'AFB et l'ONCFS, vous tentez la même manœuvre qui consiste à prôner dans les départements la fusion des polices de la nature, histoire de pouvoir engager une OPA discrète sur les services de l'ONCFS.

Ce que vous n'avez pas pu obtenir au Parlement au niveau national avec votre propre majorité, vous le tentez par des voies détournées.

A ce titre, vous vous êtes appuyés sur un rapport commandé à la sauvette à un inspecteur de l'environnement qui justifie la fusion dans les départements avec des arguments fallacieux. D'ailleurs, ce rapport que vous avez cité en exemple et qui va guider votre action des prochains mois a été contesté par la majorité des syndicats de l'ONCFS qui le considère comme désobligeant et mensonger. J'ai beaucoup d'autres exemples pour illustrer votre dualité, mais je vais conclure avec deux exemples:

En premier, je constate que vous avez été très discrète dans vos félicitations à l'égard de la FNC et les députés du Groupe chasse pour avoir gagné la bataille de l'interdiction des néonicotinoïdes en 2018. Mais sans doute suis-je de mauvaise foi à moins que vous ayez préféré saluer la pétition des ONG sur ce même sujet. Ce n'est pourtant pas cette pétition qui a fait voter l'interdiction. La réalité est beaucoup plus cruelle, car c'est la mobilisation sans faille et pendant plusieurs lectures du monde de la chasse et des députés chasseurs. L'union des apiculteurs semble avoir été la seule à reconnaître publiquement notre action positive en faveur de la biodiversité ordinaire.

A l'inverse, je sais que la FNSEA est vent debout contre nous sous prétexte que nous aurions dealer avec le diable.

Madame la Secrétaire d'Etat, je vais conclure avec une autre décision qui me navre, car elle en dit long sur vos intentions concernant l'AFB. J'espère que tous ceux qui sont présents ici ont été informés de vos choix des personnalités qui seront les vitrines de l'AFB.

Je résume, Christophe Aubel, ancien directeur du ROC, qui est le rassemblement des opposants à la chasse a été nommé directeur de l'AFB, Hubert Reeves, ancien président du ROC, vient d'être nommé président de l'AFB après en avoir été le parrain. Enfin, Monsieur Chevassus, actuel président du ROC devenu politiquement correct depuis qu'il a été rebaptisé Humanité et biodiversité, qui a été en charge de la préfiguration de l'AFB.

J'ai l'habitude de pourfendre les monopoles, mais là on atteint des sommets.

Au nom de quoi une association de moins de 2000 personnes dont l'anti chasse a été et est encore le fonds de commerce permanent devient l'alpha et l'omega de la politique de la biodiversité dans ce pays. Il n'y avait pas d'autres personnalités disponibles sur le marché ? ...

## ESPOIR POUR LA PESTIVIROSE ET LES ISARDS

Depuis 1999, les Pyrénées se sont trouvées confrontées à une mortalité d'isards au départ inexplicée. Une première évolution épizootique entraînant une mortalité de 70 à 80% s'est ensuite transformée sur le mode enzootique avec des variations annuelles et régionales d'importance et de gravité de grande amplitude.

En 2002, l'origine virale de l'épidémie a été démontrée et le virus identifié: il s'agit d'un pestivirus de type BDV (BDV-4), responsable connu de la maladie "Border Disease" des ovins, redoutée des éleveurs de moutons pour les pertes et la mortalité.

La transmission du virus se fait "horizontalement" d'individu malade à individu sain, et "verticalement" par transmission de la mère au fœtus in utero. La mortalité du jeune entre 3 et 5 mois est alors la règle pour les isards.

L'adulte contaminé est atteint de dénutrition, d'épuisement et de surinfections, quand il ne meurt pas.

Certains auteurs ont cru devoir prétendre que la transmission n'était possible qu'occasionnellement entre troupeaux d'ovins transhumants et faune sauvage. Et que les isards "au contact" des troupeaux domestiques étaient moins touchés.

C'est totalement faux, cela a été démontré en 2014.

Le virus isard n'est autre que le virus ovin, et la transmission se fait de mouton à isard, puis bien sur d'isard à isard.

Les zones d'alpage abandonnées par la transhumance deviennent exemptes de maladie, et les populations d'isards y retrouvent leur dynamique.

Devant ces constatations, les acteurs sanitaires de l'Ariège ont entamé une démarche originale et parfaitement logique:

Dans le massif d'Orlu (6000 ovins) tous les ovins ont eu, avant le départ, une analyse de sang pour savoir s'ils étaient porteurs du virus, et aucun des positifs n'a été envoyé en transhumance. Les éleveurs ont joué le jeu et éliminé les séropositifs. On a pu alors constater l'absence de maladie chez les ovins et leurs agneaux, ainsi que la présence en nombre de chevreaux, dès la saison 2015.

Cette année et la suivante, le dépistage avant transhumance portera sur les agnelles et agneaux non testés jusqu'ici, et qui seront également éliminés en cas de séropositivité.

L'espoir devient sérieux de voir la maladie quasiment disparaître sur ce massif grâce aux efforts conjoints des acteurs sanitaires (CD, LVD 09, FDC 09, GDS 09, ONCFS, ONF) et des éleveurs de l'Ariège.

Et une fois de plus, il est démontré que ce sont bien les troupeaux domestiques qui contaminent la faune sauvage, et non pas l'inverse, comme on a voulu nous le faire croire pour la tuberculose et la brucellose.

## LE CALIBRE 7 RM

C'est un calibre récent, développé par REMINGTON, et commercialisé à partir de 1962. Il devançait ainsi d'1 an ou 2 le 300 WM.

Il a été pensé et conçu au départ pour le tir à grande distance des gibiers américains de plaine. C'est ce qui a commencé à assoir sa popularité chez les chasseurs US, satisfaits également de sa précision avec certains chargements.

Et l'association avec la célèbre Remington 700 était toute trouvée.

Traversant l'Atlantique, il est devenu petit à petit un calibre à tout faire réputé, la diversité des chargements et des poids de balle y contribuant largement.

Il reste quand même un "magnum" classique, à douille ceinturée, ce qui augmente nettement le prix des munitions. Et avec un recul de magnum, que certains chasseurs n'apprécient pas...

La longueur de la cartouche de 83,57 mm correspond aux boîtiers de culasse standards. Ce qui explique que presque tous les fabricants aient proposé des armes dans ce calibre.

La cartouche mesure 83,57 mm, la douille 63,5 mm, la balle 7,21 mm (diamètre à fond de rayures du canon). C'est un 7 mm dit "large".

Chargé avec des projectiles de 7,12 à 11,34 g (110 à 175 gr), les Vo s'étalent de 1000 à 890 m/sec, en général entre 890 et 970 pour des balles autour de 10 g, et des Eo de 3.800 à 4.500 joules. La plupart des encartoucheurs chargent ce calibre, certains avec leurs propres ogives. Le choix très étendu de balles permet de l'adapter à tous les modes de chasse et tous les gibiers.

Avec les mêmes balles (sauf le calibre), il est bien sûr plus rapide que le 30.06, mais aussi que le 7X64, avec des énergies un peu supérieures, la différence étant là moins sensible.

Avec une ogive RWS "EVO" (plomb fusionné) de 10,3 et 10,3 g en 7X64, on observe:

7X64 :	Vo : 880	V300 : 661	Eo : 3.988 j	E300 : 2250 j
7 RM:	Vo : 895	V300 : 674	Eo : 4125 j	E300 : 2340 j

Comme d'autres calibres, dont le 7X64, il subit la concurrence des "nouveaux" calibres en ce sens que certains industriels limitent au 308, 30.06, et 300 WM leurs derniers modèles d'armes et/ou de chargements.

Le prochain numéro sera d'ailleurs l'occasion de faire le point sur ces calibres.



## Côté Cuisine

### Blanquette de sanglier d'Aline

#### Fournitures:

Choisir un animal jeune (moins de 35 kg).

Pour 1 kg de sanglier:

2 gros oignons piqués d'un clou de girofle

2 grosses carottes

1 œuf

100 gr de crème fraîche

½ citron

15 grs de gros sel

Poivre blanc

Farine 2 cas

1 bonne cuillerée à café de fécule de pomme de terre

Dans une marmite non noire (émail blanc ou inox), mettre la viande coupée en morceaux, ainsi que les oignons coupés et les carottes coupées.

Ajouter un zeste de citron, le sel et le poivre.

Couvrir le tout, largement, d'eau froide, et laisser cuire doucement 1heure.

Puis enlever la viande, mais garder le bouillon avec les légumes.

Faire un roux avec de la farine et mouiller avec le bouillon contenant les légumes.

Dans une autre cocotte faire revenir la viande, puis la remettre avec le reste.

Laisser cuire lentement environ 30 à 40 min.

Avant de servir : Dans un bol délayer la fécule avec un peu d'eau froide, y ajouter la crème, puis le jaune d'œuf, puis le jus de citron.

Verser doucement ce mélange dans la cocotte restée sur le feu, en remuant, et servir.

BON APPETIT

Recette aimablement communiquée par Aline JOURNEUX